

**Nous, on n'est pas racistes,  
c'est juste qu'on n'aime pas  
la Noire fraudeuse ni le  
rappeur qui fait des rodeos à  
Paris...**

écrit par Vade Mecum | 20 juin 2020



Illustration : Dans la [mythologie grecque](#), **Thémis** (en [grec ancien](#) [θέμις](#) / *Thémis* de [θέμις](#) / *thémis*, « la loi divine »), fille d'[Ouranos](#) (le Ciel) et de [Gaïa](#) (la Terre)[1](#), [est une des Titanides](#). Elle est la déesse de la justice. (Wikipedia)

**Dura lex, sed lex... sauf pour Moha la squale, la  
Noire fraudeuse, l'infirmière Farida...**

Depuis Moïse et son décalogue, les peuples civilisés, de génération en génération, ont bien intégré l'intérêt de respecter les lois, fussent-elles divines ou séculières. Et pour bien faire comprendre que la loi doit être respectée par tout un chacun sans exception, des sanctions parfois terribles étaient prévues, de la malédiction à la crucifixion. Les Romains ne rigolaient pas avec les

sanctions. Spartacus et ses 6000 gladiateurs s'en souviendront amèrement, crucifiés le long des 200 kms de la route de Capoue à Rome.

Pour nous en convaincre, Domitius Ulpianus au IIème siècle nous a laissé un adage juridique fameux : *Dura Lex Sed Lex* (la loi est dure mais c'est la loi).

D'aucuns chez les wesh-wesh traduisent cet adage par : Durex en latex. J'avais beau expliquer le sens de cette locution latine à certains, visiblement, le respect de la Loi c'est bon que pour les Gaulois ; surtout les lois de la République gauloise votées chez les Parisis.

**Cette locution m'est revenue en mémoire en regardant une vidéo : l'arrestation mouvementée du rappeur Moha La squale. En tout cas on sait déjà que c'est pas un requin de la grammaire.**

Pour vous situer le tableau, Moha La squale est un rappeur, de son petit nom Mohamed Bellhamed (on s'en doutait déjà). J'ai tenté d'écouter son dernier clip ; sûr, il ne sait pas chanter, les paroles sont affligeantes et sa musique digne d'un super marché. Quant au clip, je ne vous dis pas la nullité. Bref, il ne déteint pas dans l'univers du rap. Mais ceci nous éloigne du principal, c'est-à-dire son pédigrée : dealer à 12 ans, Fleury-Mérogis à 18 et pire pour nos oreilles, rappeur à 22 ans !

Dans la vidéo montrant son arrestation (refus d'obtempérer dans un mandat de recherche), on le voit faire son cinéma, clamant qu'il était aux wesh-wesh du coin et qu'il a mal aux poumons. Il se lamente et s'excuse de ne pouvoir faire son clip dimanche prochain. Trois flics pour le maîtriser, plus du renfort. La grande scène genre Georges Floyd ! Mauvais chanteur mais quel comédien en revanche !

Cette semaine, une autre vidéo m'a interpellé : [la sortie de gare d'une femme noire « enceinte »](#) par la police de la SNCF. C'est assez musclé. La femme hurle qu'elle est enceinte. Bien sûr on filme. La gauchosphère réplique que c'est scandaleux de traiter ainsi une femme enceinte. Rien ne le prouve car elle est assez grosse. Mais plus important, c'était la 3ème fois que cette femme fraudait son voyage et refusait de porter un masque. Pourtant la réglementation est claire. Là, surprise, elle a été expulsée manu militari.

Samedi dernier, c'était au tour de [l'infirmière Farida](#) de se faire serrer par les CRS après leur avoir jeté des pierres et fait des doigts d'honneur. Là aussi on filmait et la sauterelle pleurait auprès des flics qu'elle voulait sa ventoline. La pauvre ! Elle t'allume et après se barre en courant. Je ne voudrais pas être son mec.

Dernier exemple, là encore une ménagère noire qui vient de faire ses courses en plein confinement mais sans autorisation écrite. Ici aussi la mégère se met à pousser des cris d'orfraie pour échapper à la maréchaussée et se met à tousser vers eux en leur disant qu'elle a le coronavirus. En faute et en plus pas sympa.

**De tels exemples vous en connaissez aussi certainement.**

**Mais avez-vous remarqué que dans tous ces scandales il y a trois constantes ? Non ? Je vous explique alors.**

1/ il s'agit très souvent des mêmes gens, du nord ou du sud. Je ne sais pas vous, je ne vois jamais de scandale provoqué par des Gaulois. C'est peut-être la faute à pas de chance. Est-ce que l'embrouille est une spécialité chez eux ? je

vous laissez conclure.

2/ à chaque fois, il y a un non-respect de la loi ou du règlement. Il n'y a rien à faire, le respect des lois c'est par pour eux, ils s'en fichent et ne comprennent même pas qu'on puisse les sanctionner. En plus ils se rebellent car c'est injuste de les réprimander car ce sont des victimes de la société, des Blancs, des patrons etc. Les lois, c'est bon pour les cons qui les respectent et qui payent les amendes. Au pays on fait comme ça, alors en France aussi. Et les lois de la France, trois fois par jour en suppositoire.

3/ c'est filmé à chaque fois. Contrairement à Démocrite, je crois peu au hasard mais plus à la nécessité. Que veut-on nous montrer ? : que les flics s'en prennent toujours aux mêmes, bien sûr, parce que les flics, la France et le bon Dieu sont racistes. Le piège est gros mais ne nous apitoyons pas sur ces films partiels.

Finalement, Moha La squala était en délit de fuite, la femme enceinte de la SNCF une fraudeuse récidiviste, l'infirmière une black block de la LFI et la mégère cacochyme, tubarde, en dehors des clous COVID. La loi n'est pas pour eux pour diverses raisons mais de toute façon ils s'en foutent, ils ne risquent pas grand-chose non plus. Il y aura toujours un Soppo, une assos, un gaucho, un merdia pour venir crier au scandale, à l'injustice, au racisme systémique.

J'ajoute une dernière constante : dès qu'un autochtone leur fait une remarque sur leur comportement douteux, il est traité de raciste. Et le Blanc n'aime pas qu'on le traite de raciste car il se voit tout de suite affublé d'une croix gammée. Donc il ferme sa bouche, baisse les yeux ou regarde ailleurs. Et là il a tort. Un délinquant est un délinquant avant toute chose. Où est le racisme dans cette évidence ? Et puis le grand anthropologue Yves Coppens nous le dit souvent : il n'y a qu'une seule race humaine. J'en déduis que le racisme ne peut pas exister : ce sont les délinquants qu'on n'aime plus ! Je vais mieux dormir cette nuit et vous

aussi.

Mais après une bonne nuit de réflexion, je sais pourquoi l'adage *Dura Lex Sed Lex* n'est pas compris par ces gens là : ils ne connaissent pas le latin, tout simplement. Alors « *nemo censetur ignorare legem* », on oublie aussi. Thémis, ouvre les yeux.